



Installation d'eau defectueuse dans location

Par **pika**, le **04/08/2008** à **12:26**

Bonjour

j'ai emménagé en début d'année (fevrier) dans un pavillon en location sur Bergerac.

J'ai constaté hier (après 2 jours d'absence) qu'une fuite d'eau avait imbibé le sol du parking devant le garage.

Le compteur d'eau se trouvant chez le voisin, au fon de son jardin, je vais chez lui afin de couper l'arrivée d'eau et constater les dégats : une consommation depuis fevrier de 600m3... Il s'avere que le compteur (tout comme celui de mon voisin) est raccordé à la maison avec un tuyau noir standard (type arrosage automatique) prévu pour la basse pression. Il est normalement utilisé du haute pression (noir avec bande bleu) prévu pour 7bars. Mon propriétaire est venu constater le probleme hier soir et devrait faire intervenir quelqu'un...

Quelles sont les possibilités de prise en charge de cette facture d'eau ?

Dois je payer seul les conséquences (consommation excecive d'eau) de ce defect de construction ?

Je vous remercie de vos informations.